



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 04/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	9	9

Vote
A l'unanimité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2023, le 4 Avril à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 28/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/03/2023.

Présents : M. POISSON André, Maire, M. CHENAULT Yohann, Mme ASSELIN Caroline, M. BAUNARD Dominique, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. PELLETIER Laurent, M. FRAPPIN Christophe, M. FRANCART Jean-Luc

Secrétaire de séance : Mme ASSELIN Caroline

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Montargis

D2023_28 – Sinistre sur 3 potelets

Le Maire informe le Conseil Municipal du sinistre survenu le 20 mars 2023 devant la Mairie sur 3 potelets. Leur remplacement s'élève à 282,00 € TTC.

Le Groupe Mousset va prendre en charge directement le coût de cet achat.

Le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter le remboursement du Groupe Mousset des frais engagés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **charge** le Maire de demander le remboursement au Groupe Mousset des frais engagés et d'encaisser le règlement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 07/04/2023

Le Maire

M. André POISSON

Le secrétaire de séance,
Mme ASSELIN Caroline